

éclairées par la lumière d'en haut, mais un jour elle trouvera le glaive flamboyant de la Justice divine qui le chassera de ces sanctuaires où Dieu rentre quand il veut.

"Oui, la Révolution a violé en France le domicile de Dieu. On ne peut violer celui d'un citoyen qu'avec l'intervention de la justice; la justice n'a pas même été appelée pour décider si on peut chasser Dieu de son temple et y apporter de la boue les armes à la main jusqu'au pied des autels.

"Il a suffi de l'audace de salariés amovibles pour accomplir ces crimes, et la nation les aurait fait palir si prenant son Dieu elle l'eût porté, pour le soustraire à l'insulte dans la chaumière du pauvre, où l'on croit et où l'on prie, laissant les révolutionnaires potentats jouir de leurs palais... Et ce pouvoir qui gouverne la France aujourd'hui parlera du respect de lois!

"Mais qu'est-ce donc qu'une loi qui ne respecte pas la patrie. Est-ce respecter la patrie que de la froisser dans ce qu'elle a de plus intime, ses sentiments traditionnels de foi et de religion? qu'est-ce donc que la patrie d'un peuple sinon tout ce qui lui est justement cher? Qui donc a jamais pensé que la patrie était dans la tête ou le cœur de ceux qui nous gouvernent?

"La patrie est ce que nous croyons, ce que nous aimons: le sol qui nous a vus naître, le sang et la maison de nos pères, les souvenirs de notre enfance, nos traditions, nos mœurs, notre religion. — Les hommes qui tiennent le pouvoir sont pour nous un moyen de conserver tous ces biens; et si, au lieu de remplir cette mission, ils la trahissent, que devons-nous penser d'eux? Les vrais patriotes sont ceux qui se réfugient dans le sentiment de la patrie pour y chercher force, secours, consolation et espérance.

"Un pouvoir qui persécute l'Eglise doit nécessairement la trouver hostile à son action; ce n'est pas alors l'Eglise qui opprime la patrie, c'est la patrie qui est opprimée dans un de ses éléments les plus saints et les plus essentiels; la parole de l'Eglise et le sang de ses martyrs sont alors une défense pour elle-même et aussi pour la patrie outragée et méconnue.

"Il ne faut pas se le dissimuler, le monde est perdu s'il ne revient pas à la religion; il se remuera, il s'agitiera encore: ce seront des efforts et des agitations stériles.

"La Providence se réserve par des catastrophes effroyables, de parler aux nations qui n'écoutent plus quand parle l'Eglise; et à ceux qui placent la force au-dessus du droit, le nombre au-dessus de la légalité, l'erreur au-dessus de la vérité, Dieu se réserve de montrer que sans lui l'homme n'est rien, et qu'il n'a pas donné ses lois au monde pour que des législateurs d'un jour se croient autorisés à ne pas en tenir compte."

— Le *Courrier de Montréal* informe qu'un grand nombre de religieux expulsés de France sont arrivés à Montréal et que d'autres doivent arriver dans quelques jours. Ils sont logés dans les différentes communautés de la ville de Montréal, en attendant que leur installation soit préparée sur un terrain de 800 acres que M. M. les Supérieurs mettent à leur disposition à Oka. Là ils se livreront à l'agriculture.

*Cercle agricole de St Ubalde.* — Le *Courrier du Canada*, informe que, dimanche, 5 décembre courant, le Révérend Père Lacasse donna une causerie devant les membres

du cercle agricole de St Ubalde. M. le curé accompagnait le zélé missionnaire qui, le matin avait prêché sur le luxe, l'intempérance et le blasphème. Le mouvement de colonisation qui se porte vers Notre-Dame des Anges, en arrière de Batiscan, est déjà fort accentué, et le Révérend Père Lacasse espère qu'au printemps plusieurs colons iront ouvrir des terres dans ces endroits.

Le cercle agricole de St Ubalde, quoique jeune encore, est plein de vie, et rend déjà des services en encourageant l'agriculture et la colonisation.

*La colonisation dans le comté de Kamouraska.* — On nous informe que, dans le cours de novembre, une vingtaine de colons ont pris des lots sur le chemin Taché, dans le canton Chabot.

Le Révérend Père Lacasse s'étant rendu compte, par lui-même, de l'inconvénient qu'éprouvaient les cultivateurs à franchir une côte trop rapide conduisant à ce canton, a obtenu du Gouvernement Provincial la somme de cent piastres, nécessaire pour en détourner le tracé et par ce moyen leur faciliter l'accès à leurs lots. Ce travail a été fait par les colons eux-mêmes. M. Morin, le plus ancien des colons, dirigeait lui-même les travaux qui ont été faits de la manière la plus économique et le plus promptement possible. Les colons du canton Chabot nous ont prié de remercier, en leur nom, le Révérend Père Lacasse, d'avoir pu obtenir du Gouvernement une aide aussi efficace et qui leur permet de faire leur charroage avec plus d'avantage qu'auparavant.

Ils espèrent qu'avec le précieux concours du Révérend Père Lacasse, ils pourront, dans un avenir prochain, compter sur un grand nombre de colons qui pourraient avantageusement se fixer dans le canton Chabot.

— Nous apprenons avec plaisir que le Révérend M. Louis Pâquet, curé de St-Edouard des Mâchins, dans le diocèse de Rimouski, a fait, il y a plus d'un mois, avec l'autorisation du Gouvernement de la Province de Québec, des explorations entre les townships de Cherbourg, Dalibert et Romieux, connus sous les noms de Gros-Roches, Mâchins et Capucins, et les montagnes Chic-Chocs.

D'après les informations reçues du Révérend M. Pâquet, il existe entre le 3e rang une vallée des plus fertiles. Cette vallée se prolongeant au-dessus des trois townships déjà nommés, semble vouloir se continuer jusqu'au bassin de Gaspé. Dans quelques semaines nous serons à même d'offrir à nos lecteurs des renseignements plus précis sur ce canton qui paraît être très-propre à la colonisation.

— Un citoyen anglais protestant de Montréal, engagé activement dans la croisade en faveur de la tempérance, voulant connaître l'opinion du clergé catholique de cette province, au sujet de notre législation sur cette question, chargea un ami de Québec d'aller voir Sa Grandeur Mgr Taché, Archevêque du diocèse de Québec. Cet ami fut reçu très-gracieusement par Sa Grandeur, qui a discuté avec beaucoup de condescendance et s'est exprimé avec la plus grande franchise, comme on pourra le voir par l'extrait de lettre que nous publions plus bas. L'expression de cette opinion a causé beaucoup de satisfaction chez la partie de nos concitoyens protestants qui travaillent à faire amender la loi des licences: